

Opération éco-défis des artisans/commerçants de la ville de Douai

La gestion des déchets est également une problématique économique et environnementale majeure pour les commerçants/artisans, c'est pourquoi en 2014 le SYMEVAD a choisi d'accompagner les professionnels dans une démarche éco-exemplaire à travers l'opération « éco-défis des commerçants & artisans ». Au côté de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Nord / Pas-de-Calais et des élus de la ville de Douai, le SYMEVAD est allé à la rencontre des commerçants/artisans de la commune pour les engager dans une démarche durable et valoriser les actions menées.

Les artisans/commerçants de Douai ont relevé le défi

Pour cette première édition sur le territoire du SYMEVAD ce sont 7 commerçants/artisans de Douai qui se sont engagés dans cette démarche. En partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD), les commerçants se sont impliqués dans la mise en place du tri des déchets, le stop-sac ou la distribution de sacs durables.

Pour l'édition 2014/2015 les lauréats des éco -défis sont :

Mme Dufossé "Une histoire de goûts", Mr David "Boucherie Laurent David" , Mme Douchet "Cuisines et saveurs" , Mr Cucci "Pâtisserie Cucci", Mr Canonne "Nouvel Hair" , Mr Moisson "Boulangerie Moisson" , Mr Dogan "Istanbul Kebab".

Fort de cette expérience, ils souhaitent même aller au-delà des défis réalisés lors de l'opération, car « être respectueux de l'environnement c'est une manière de vivre mieux pour aujourd'hui comme pour demain », comme le souligne Nathalie Douchet Gérante de Cuisine et Saveurs.





Qu'est ce que l'opération éco-défis ?

La Chambre de commerce et d'industrie de Paris Val-de-Marne en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val-de-Marne et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) ont lancé, en 2009, à Vincennes, la première opération " Eco-défis des commerçants et artisans"

L'Eco-défis a pour but de valoriser les commerçants et artisans ayant réalisé des actions concrètes en faveur de l'environnement sur des thématiques telles que : l'énergie, les transports, les déchets, les emballages, les éco-produits, la gestion de l'eau.

Les commerçants et artisans de Douai engagés dans l'opération ont six mois pour relever leurs trois défis tout en bénéficiant d'un accompagnement gratuit et personnalisé dispensé par les conseillers des chambres consulaires.

A l'issue de cette période, les artisans ayant concrétisé leurs actions, ont reçu le label " Eco-défis des commerçants et des artisans " permettant aux entreprises labellisées de communiquer sur leur exemplarité auprès de leurs clients.

La presse en parle : [La voix du nord – des éco-citoyens commerçant douaisiens réalisent des éco défis](#)

Image

rgba(255,255,255,1)

Publié le 08/09/2015